

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2025/2026

Numéro de séance : 1

Date de convocation :

Quorum : 16

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 15

Date de la séance : 9/10/2025

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis - Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N °
ORDRE DU JOUR					
- Adoption des compte-rendus du CA du 19 juin 2025	V	3			
- Domaine financier					
- DBM	V	3			
- Prélèvement sur fonds de roulement	V	4	10		
- Bilan financier du voyage de Madrid et Marseille	V	4	1		
- Contrats et conventions	V	4	8, 9		
- Sortie inventaire	V		2,3,4,5,6,7		
	V		11		
- Domaine pédagogique					
- Protocole RCD 2025/2026					
- Présentation IMP et PACTE pour 2025 / 2026					
- Point étape mise en place « Choc des Savoirs »					
- Poursuite du travail autour du projet établissement					
- Information PHARE					
- Présentation calendrier 2025 / 2026					
- Questions diverses					
Consommation et déchets restauration					
Positionnement sur les téléphones					
Protocole pour les dons					

Signatures
Le Président
R. MINIERLe Secrétaire
QUINAUX Magali

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 09 octobre 2025

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MINIER Ronan	x						
	Adjoint	TIRAO Rainui	x						
	Gestionnaire	NAITALI Flavio	x						
	CPE	REREAU Isabelle	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme GOEURY Céline et/ou M. VIANDON Christophe			x				
		FLEHO Ronan			x				
	Commune siège	BARLET Agnès et/ou MIGLIORINI Anne			x				
	Président club handball	BUCHERIE Cécile			x				
Total			4						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BAROZZI Jean-Baptiste			x	DUGUET-GENSOUS Laurence			x
		RICHARD Stéphanie	x			PESSOLES Céline			x
		SANCHEZ Guillaume			x	GRACIET Sylvie	x		
		VANHERZEELE Yann	x			BOUTEILLER Marie			x
		BORRAS Anna			x	GIROTTI Laurent	x		
		BONNAMY Juliette	x			HEROUT Angéline	x		
		BREHERET Caroline			x	DANE Sandrine			x
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	BELVERGE Djauvan			x	BACH Anne-Laure			x
		WISEUX Sandrine	x						
		FAURE Sandrine			x				
Total			4			3			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	KALISZ ALONSO Marguerite	x			BIDAN LUESMA Marie	x		
		DUROLA Lucile			x	BRICAUD Maryline			
		AVENEL Cécile				COQUET Sandrine			
		NOEL Vincent	x			PRADET Patricia			
		GASNIER Corinne			x	CARLET Maude	x		
		CLAIRAY Cédric			x	QUINAUX Magali	x		
		DA SILVA CANTIRON Stéphanie			x	LOUIT Camille	x		
	Elèves	COX BODET Olivier			x	DUVIGNAC Zacharie			x
		SANTOS Elyna			x	SIMONIN Owenn			x
THEVENOT Léo				x	MEUNIER Yann			x	
Total			2			4			

M. Minier ouvre la séance à 17H52 avec 16 personnes

Désignation du secrétaire de séance : Magali QUINAUX

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

Domaine administratif

- Adoption des compte-rendus du CA du 19 juin 2025
- Désignation du secrétaire de séance

- Domaine financier

- DBM
- Prélèvement sur fonds de roulement
- Bilan financier du voyage de Madrid et Marseille
- Contrats et conventions

- Domaine pédagogique

- Protocole RCD 2025/2026
- Présentation IMP et PACTE pour 2025 / 2026
- Point étape mise en place « Choc des Savoirs »
- Poursuite du travail autour du projet établissement
- Information PHARE
- Présentation calendrier 2025 / 2026

- Questions diverses

M. MINIER excuse les élus de la mairie ainsi que les élus du département.

Le prochain CA aura lieu le 27/11/2025 sur le BUDGET et l'installation des commissions notamment.

DOMAINE FINANCIER :

Adoption du compte rendu du CA du 19 juin 2025 :

VOTE UNANIMITÉ, 16 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

après modification du nombre d'AED (8 et 8.5 postes)

DBM :

- Fond social : + 1500€. Actuellement il reste 1033€.
- Dotation département : 14292€ pour les travaux d'étanchéité toiture. 41837.5€0 pour la viabilisation (fluides et électricité)
- Crédits globalisés dit crédits LOFT : 20450€ dont 14880€ fléchés pour les manuels de 6ème et 5570€ pour les autres niveaux.

VOTE UNANIMITÉ, 16 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-10)

Prélèvement sur fonds de roulement :

L'agence comptable incite à un prélèvement sur le fonds de roulement. La direction du collège propose 59k€ (75 k€ proposé initialement).

- Préparation du passage de la commission sécurité 26k€. Le département a détaché 2 agents volants pour suppléer les agents titulaires du collège, pendant 2 semaines, qui ont été extrêmement efficaces et ont pu compenser une partie du retard accumulé.

- Téléphonie 4k€. A partir de l'automne, le département va prendre le relais et prendre en charge l'intégralité des frais liés à la téléphonie fixe.
- Fournitures administratives (réserve) : 5k€
- En cours 15k€
- Activités pédagogiques 5k€
- Services restauration 5k€

Une demande de dotation exceptionnelle a été faite au département pour aider au paiement des factures dues à la commission sécurité (8400€ électricité, 5300€ ascenseurs/BAES/eurofeu notamment)

Pass culture : 12k€ / 24k€ attribué pour 2024 / 2025 repris en début d'année civile. 2646€ reçu en ce trimestre mais somme correspondant uniquement au 1er trimestre à priori et qui diviserait le montant par élève par 3 au minimum.

Pour information : le département envisage de mettre en place pour 2026/27 une facturation de la cantine différenciée selon de coefficient familial. Les ressources excédentaires des collèges les plus favorisés pourraient être réaffectées aux établissements moins avantagés.

Actuellement il y a 124k€ de fond de roulement soit 41 jours. Avec le prélèvement de 59k€, il resterait 65k€ soit 21j.

VOTE UNANIMITÉ, 16 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-1)

Bilan financier des voyages :

- Marseille - Provence : dépenses 25 587.13€ recettes 25690.coût 466€/élèves. 42.87€ d'écart

VOTE UNANIMITÉ, 16 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-9)

- Madrid : dépenses 27659.10€- recettes 27480€. déficit 179.10€. coût 458€/élèves.

VOTE UNANIMITÉ, 14 POUR, 2 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-8)

18h38 : 17 Membres

Contrats et conventions :

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les conventions.

- Théâtre compagnie épicée : 6€/séance facturé à la compagnie (pour les frais de chauffage). session uniquement pour les élèves du collège, les mardis de 16H30 à 18H

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-5)

Avenant à la convention entre la CDC et le collège pour le gymnase : indiquer l'effectif maximum autorisé, les jours et heures d'occupation pour l'année.

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-7)

- Prêt de salle pour le club ado avec le peris'collège : salle 109, 122, M1 et M2

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-6)

- Exposition dans le hall : Jeunesse pour l'égalité, Mme BULLY est la porteuse du projet, exposition depuis le 6/10/25 jusqu'avant les vacances.

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-4)

- Avenant contrat DEKRA : ajout du contrôle périodique annuel (360€) pour l'entretien des ascenseurs.

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-3)

- Copieurs : changement pour 3 nouveaux (2 pour la salle des enseignants, 1 pour l'administration)

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-2)

Sortie d'inventaire :

Sortie d'inventaire du véhicule immobilisé dans le collège.

VOTE UNANIMITÉ, 17 POUR, 0 ABSTENTION 0 CONTRE (ACTE 1-11)

DOMAINE PEDAGOGIQUE :

Protocole RCD / PACTE 2025 / 2026 :

RCD remplacement courte durée

Taux d'absence 5.39% à l'année dont 50% pour accompagnement de classe et formation.

L'an dernier 41 PACTE dont 39 consommés

Dotation PACTE cette année 31. (74 en 2023/24)

Les parts déjà ventilées sont :

- pour financer le dispositif devoirs faits pour les 6ème (12.7) dont la technologie dans le cadre de l'accompagnement des élèves de 9H pour chaque élève de 6^{ème} (6.75 PACTE inclus dans devoirs faits)
- pour PHARE (4)
- RCD (2.5)

IMP et PACTE 2025 / 2026 :

8.5 l'an dernier. Cette année 8 IMP :

- 2 EPS
- 1 coordinateur techno
- 0.5 harcèlement
- 0.75 sciences physiques coordination
- 0.75 sciences SVT coordination
- 0.5 cordée de la réussite
- 0.25 décrochage scolaire
- 1 référent culture
- 0.5 référent numérique
- 0.25 accompagnement des élèves en difficultés

Point étape « Choc des savoirs » :

Dispositif d'accompagnement des 6ème

- Français : 1H/15j avec des groupes à effectifs variables pour de la consolidation ou de l'enrichissement.
- Maths : 24H sur l'année pour le renforcement de compétences.
- Accompagnement aux devoirs 6ème par ½ classe 1H/15j et dispositif devoirs faits 1h/15j (groupe de 6/8 élèves)
- Sensibilisation au numérique en 6ème, 9H par élève en ½ classe pour appréhender pronote, PIX.

Dispositif d'accompagnement des 5ème

- Français : 1 groupe de besoin et 1 groupe d'approfondissement pour chaque classe une fois par semaine.
- Maths : 1H/semaine en ½ classe

Poursuite du travail autour du projet d'établissement :

Le projet est en attente d'être retravaillé après un temps consacré en fin d'année ou début d'année suivante avec les équipes.

Un temps avec les parents d'élèves est à planifier.

Information PHARE :

Objectif: 50% des équipes soient formées. Il reste encore une quinzaine de personnes à former pour atteindre cet objectif. Formation prévue avant les vacances de fin d'année.

Elèves à besoins :

Une nouvelle plateforme Incluscol est mise en place pour déclarer les aménagements des élèves ayant des besoins (PAI, PAP, PPS..). Il y a 2 procédures : une simplifiée pour les élèves bénéficiant déjà d'aménagements et une complète pour les mises en place.

Calendrier annuel

Disponible sur PRONOTE (rapide présentation)

QUESTION DIVERSES :

- État des lieux de ce qui est consommé et jeté à la cantine :

L'établissement n'a pas d'outil de mesure pour quantifier les déchets.

Pour lutter contre le gaspillage seul le RAB est mis en place (au 2eme service)

Faute de chambre de refroidissement, la préparation de pâtisseries maison et la remise en circulation des restes le lendemain n'est pas possible.

De plus les parts sont normées, les quantités sont donc calibrées pour être conforme.

Les denrées proviennent à 10% de circuit court et 35% du bio.

- Positionnement du collège sur les téléphones portables :

Le chef d'établissement rappelle que l'interdiction des téléphones date de 2018 et est mise en place depuis 7 ans.

- Procédure pour faire des dons : Le don peut être fléché.

La séance est clôturée à 20H29